



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



Association de Défense des Chômeurs de Neuchâtel

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

A l'heure où j'écris ce message, l'année 2019 est déjà bien lointaine. Avec la propagation du coronavirus qui a paralysé le monde entier en quelques semaines, nous nous sommes soudain retrouvés confinés chez nous, totalement impuissants. Le Conseil fédéral s'est accordé les pleins pouvoirs et a déclaré l'état d'urgence le 16 mars. Il a pris des mesures exceptionnelles pour protéger la population et soutenir l'économie. Les entreprises ont dû rapidement recourir au chômage partiel. Cela a représenté en Suisse 1,9 millions de travailleurs (1/3 des actifs du pays). En outre, plusieurs autres catégories professionnelles, non concernées, ont aussi réclamé des aides financières. Les cantons et les communes ont également apporté leur soutien aux populations les plus vulnérables. Mais est-ce suffisant face à cette recrudescence de personnes qui échappent au filet social et qui se mettent à mendier de la nourriture ?

Alors que nous avons atteint en 2019 un taux de chômage annuel de 2,3% en moyenne, le plus bas niveau depuis 10 ans et que l'avenir du canton se dessinait avec optimisme, nous voici replongés dans une crise économique et sociale totalement inédite, dont nous ne sortirons pas indemnes. Le taux de chômage est remonté en avril à 4,5%. Les mesures de déconfinement viennent d'être entamées. Que sont devenus les chômeurs et chômeuses que nous rencontrions lors de nos permanences ? Comment ont-ils vécu ce confinement seuls ou en famille ? Ont-ils eu le courage de poursuivre leurs recherches d'emploi, alors qu'ils avaient d'autres soucis ? Si l'ADCN a fermé ses locaux depuis le mois de mars, elle a maintenu une permanence téléphonique pour rester à l'écoute des personnes, qui cherchaient des réponses par rapport à leurs conditions de travail, à un éventuel licenciement, à leur état de santé et de solitude, à leurs droits. Nos deux animatrices, Aicha et Sarah se sont relayées et elles se préparent à accueillir, au compte-gouttes, les demandeurs d'emploi, avec toutes les mesures de protection sanitaire, exigées par le Conseil fédéral.

Nous avons fixé notre Assemblée générale début mai et pensions rassembler nos membres, pour remercier tous ceux et celles qui se sont engagé-es pendant l'année pour l'ADCN et qui nous ont soutenus dans nos activités. Malheureusement, nous avons dû renoncer et nous proposons une Assemblée générale particulière appelée « résiduelle » qui se réunira en petit comité le 15 juin dans nos locaux. Nous suivrons l'ordre du jour envoyé à tous les membres de l'ADCN, avec les documents et les bulletins de vote, à nous renvoyer remplis et signés.

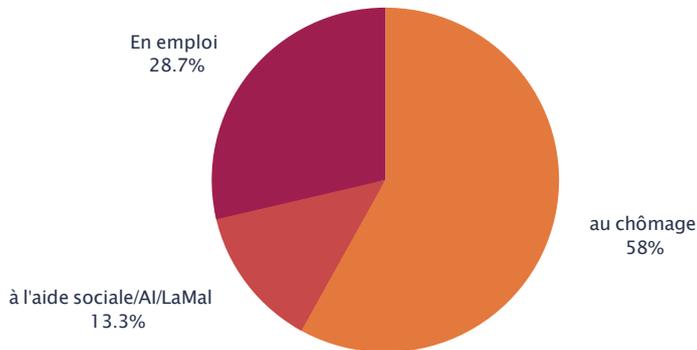
Nous vous présentons notre Rapport d'activité 2019, avec nos comptes et notre budget. Nous nous sommes beaucoup investis dans le soutien à l'informatique et au numérique, outils d'information et de communication indispensables, qui prennent de l'ampleur dans notre vie quotidienne et que nos usagers doivent maîtriser à tout prix, s'ils veulent se réintégrer sur le marché de l'emploi. Nous avons un déficit important dû à un manque de recettes, que nous espérons combler en 2020. Nous avons reçu un legs et nous avons fait des recherches de fonds pour financer, entre autres, le salaire de Sarah, qui a pu être engagée dès le 1er janvier 2020 à 20%, comme assistante sociale et permanente aux côtés d'Aicha. Nous avons signé une nouvelle convention avec l'Etat et nous espérons pouvoir réaménager nos locaux.

Bonne lecture et prenez bien soin de vous ! Restons optimistes et solidaires !

Corinne DuPasquier

Le bureau socio-juridique

Le bureau socio-juridique est géré par Aïcha Brugger, permanente à 65%, et Sarah Meyer, assistante sociale de formation qui a partagé ce poste à 20%, une journée par semaine, en tant que bénévole durant l'année 2019.



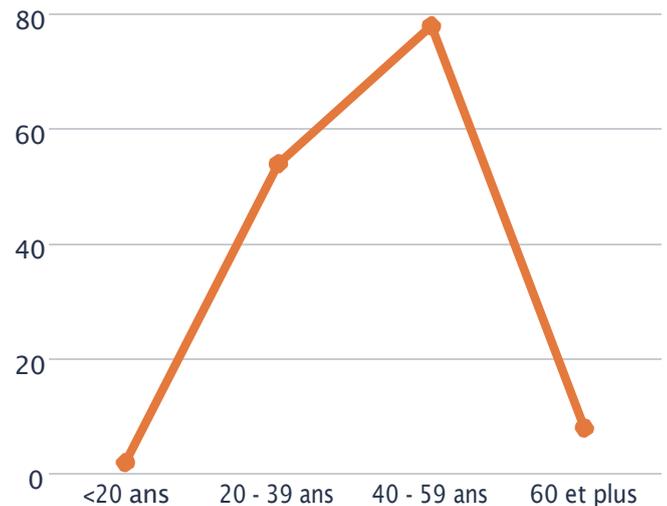
TRANCHES D'ÂGE

Bien que toutes les tranches d'âge soient représentées, celle entre 40 ans et l'âge de la retraite reste la plus importante.

Nous avons accueilli principalement des personnes suisses (46%) ou avec permis C (32% et peu de permis B (20%). Nous avons durant l'année simplifié les fiches de suivi de dossier et ne collectons plus certaines informations non indispensables, comme l'origine par exemple, pour nos statistiques.

PERSONNES ACCUEILLIES

La fréquentation est restée similaire à 2018 malgré une diminution des horaires d'ouverture. Cette année, nous avons rencontré 144 personnes, dont 78 femmes et 66 hommes, et mené 179 entretiens. Les entretiens concernaient principalement des gens déjà au chômage (83), ainsi qu'en emploi (41) ou dépendant d'autres assurances sociales (19).



NIVEAU DE FORMATION

La majorité a un niveau d'études correspondant à un CFC ou maturité (48). Les femmes sont plus nombreuses à se former ou à suivre des formations continues. Tous ont au moins suivi l'école obligatoire (47), voire une formation supérieure (27).

3,5%

C'est le taux de chômage dans le canton de Neuchâtel pour l'année 2019

LE TAUX DE CHÔMAGE S'EST NORMALISÉ PAR RAPPORT AUX AUTRES CANTONS

Mais un nombre important de demandeurs d'emploi ne figure pas dans ces chiffres

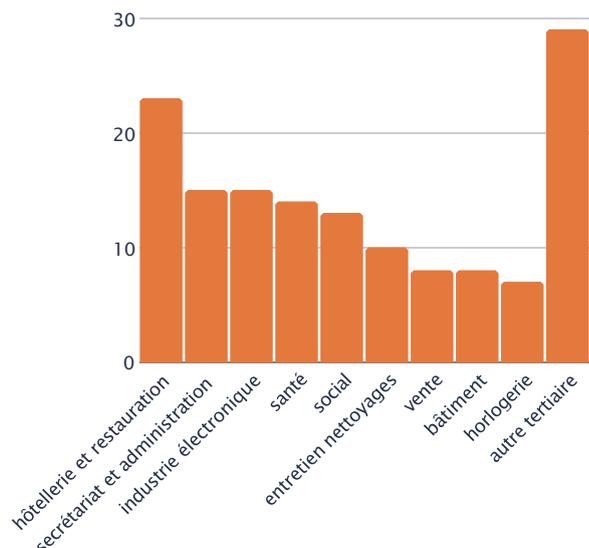
BERMUDA

Un Neuchâtelois fait recours et gagne contre le chômage qui l'avait sanctionné d'un mois d'indemnités pour s'être présenté en bermuda à un entretien d'embauche

Arcinfo 10.09.2019

Les personnes accueillies étaient principalement issues des secteurs professionnels : hôtellerie et restauration (23) / secrétariat et administration (15) / industrie électronique (15) / entretien nettoyages (10) / vente (8) / santé (14) / social (13) / horlogerie (7) / bâtiment (8) / autre tertiaire (29).

Nous remarquons une grande augmentation du secteur administration et secrétariat pour lequel les demandes ont doublé par rapport à l'année précédente.



TYPES DE DEMANDES

60% des demandes concernaient le chômage et ont impliqué des démarches relativement complexes, comme : lettres explicatives, droit d'être entendu, oppositions, ou recours. Les demandes sont variées, mais nous constatons de manière générale une multiplication des sanctions de l'ORP et des caisses liées à un durcissement des règles et à une complexification du système d'inscription au chômage.

L'individualisation des démarches et l'utilisation croissante du numérique peuvent être également très pénalisantes pour des personnes qui ne connaissent pas forcément bien le système ou les outils informatiques. Le chômeur ne sait pas où s'adresser, son conseiller n'étant pas toujours disponible. Cette dépersonnalisation du lien peut provoquer un sentiment d'abandon. Plusieurs personnes ont été sanctionnées car elles ne savaient pas comment remplir le formulaire d'inscription en ligne et n'ont pas reçu l'aide requise. Beaucoup d'utilisateurs nous sont envoyés par l'ORP.

33% des demandes concernaient le travail, dont des licenciements abusifs ou un non-respect des délais de congé, notamment durant la période de protection. Souvent une personne licenciée n'est pas informée qu'elle doit réagir à son licenciement sous peine d'être sanctionnée une fois au chômage. Il y a encore un grand travail d'anticipation et d'information publique à faire à ce niveau-là. Le reste des demandes (7%), concernait des difficultés ou procédures liées à d'autres assurances sociales.

CONCLUSION

Si de nombreuses démarches ont eu un impact ou une réponse positive; tous les bénéficiaires ne nous informent pas forcément des résultats une fois les démarches terminées. Parfois, juste le fait de pouvoir échanger et de se sentir écouté et soutenu dans ce parcours semé d'embûches est déjà d'une grande aide. Nous ressentons souvent une grande incompréhension du chômeur lorsqu'il s'inscrit au chômage, souvent fragilisé par la perte d'un poste ou d'un licenciement difficile. Il ne s'attend pas à être de surcroît puni pour chômage fautif. L'attente étant d'être soutenu par son conseiller pour retrouver un emploi, il se sent ainsi souvent démuni et subit, n'ayant pas la force de se battre contre cette machine administrative. Nous constatons que les personnes cherchent avant tout à être accompagnées et à bénéficier de conseils personnalisés.

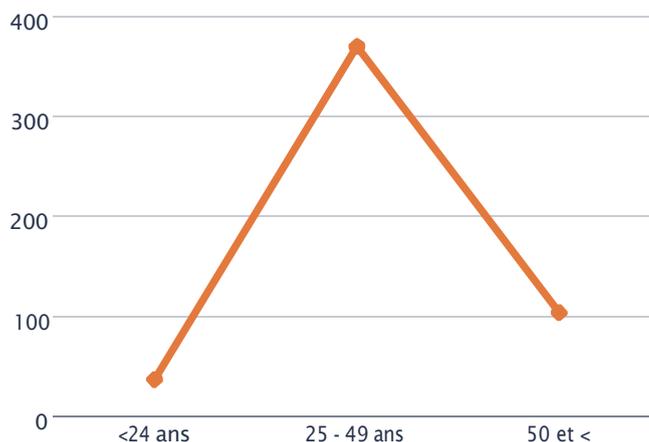
Espace recherches d'emploi

Cette année l'ADCN a accompagné 506 personnes; 265 hommes et 241 femmes.

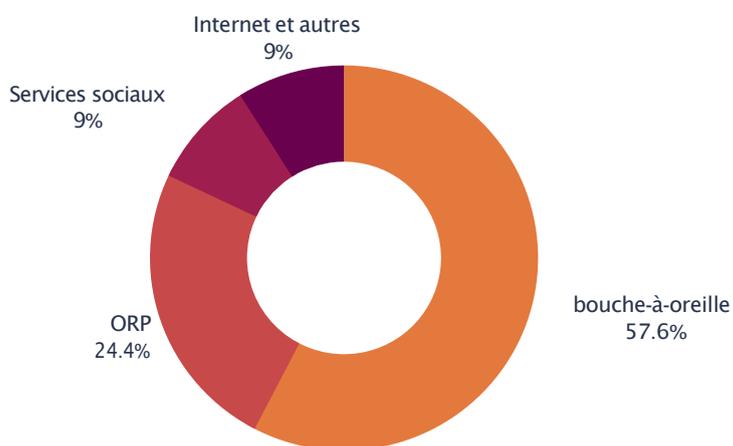
Informations sur les personnes rencontrées :

ÂGE

Entre 15 et 24 ans : 37
entre 25 et 49 ans : 370
et de 50 ans et plus : 104



LES GENS PRENNENT CONTACT PAR :



PERMIS

Permis de séjour : Permis B : 211
Permis C : 121, Permis F, N, L, G : 55
Suisse : 108

LIEU DE VIE

District de Neuchâtel : 343, District de Boudry : 106, District du Val de Ruz : 22
District de la Chaux-de-Fonds : 11 District du Val de Travers : 16
Autres cantons : 13

En 2019, notre équipe a mené 1158 entretiens. Notre fréquentation est en légère diminution : -45 personnes par rapport à 2018. Ce chiffre ne prend pas en compte les nombreuses personnes qui utilisent le parc informatique, ni les personnes qui passent pour un renseignement, faire des photocopies etc., mais auxquelles nous accordons énormément de temps et d'énergie. Notre équipe les a soutenus pour la rédaction de : 1490 lettres de motivation, 662 CV, 228 courriers administratifs divers et a mené 15 entretiens d'orientation.

Les personnes qui demandent ce service le font, en majorité, car elles ne maîtrisent pas la rédaction du français : 260. Leur niveau informatique ne leur permet pas d'être autonomes dans leurs démarches : 159, elles manquent de réseau social : 32 et rencontrent d'autres difficultés parfois difficiles à identifier : 58.

RENCONTRES ET ATELIERS

A) ATELIERS

Atelier informatique - AID (soutien gratuit) :

36 sessions, 4 participants en moyenne à chaque rencontre.

Un mercredi sur deux, hors vacances scolaires, en deux sessions, de 13h30 à 15h00 et de 15h à 16h30. Durant l'année 2019, la durée des ateliers a été rallongée d'une demi-heure. Si nous avons pu bénéficier du soutien de plusieurs bénévoles, la plupart ont dû renoncer à leur activité à l'ADCN. Nous sommes donc à la recherche de nouveaux bénévoles, afin de renforcer cet atelier.

Atelier informatique modulaire - AIM (payant et rémunéré, 4 modules) :

Cours novembre- décembre, 5 participants. Évaluation du projet-pilote positive.

Nous avons constaté que plusieurs apprenants démontrant une grande motivation dans le suivi de l'atelier AID, souhaitaient une formation plus qualifiante pour gagner davantage en autonomie.

B) FITGYM

Animé par Sarah Wilson, coach sportive ACP, cet atelier est organisé en collaboration avec le MDA (Mouvement des aînés). Les cours ont lieu le mercredi de 10h15 à 11h15 au Centre des Loisirs de Neuchâtel. Les participants n'ont pas besoin de s'inscrire et participent à hauteur de 5.- par cours.

36 cours avec une moyenne de 5 participants

C) RENCONTRES

- 12.05 : Atelier « Reconnaissance des diplômes étrangers » animé par l'association Découvrir. 15 participants
- 3 « Apéros des chômeuses » pour préparer l'intervention de l'ADCN à la grève des femmes. 15 participantes
- Février, mars, avril : Atelier « déclarations d'impôts », avec le logiciel Clic and Tax. 50 participants et 9 bénévoles

D) COLLABORATIONS

- 21.02 : Speed meeting bénévolat Neuchâtel
- 28.03 : Spectacle « Made in Finland » Théâtre du passage. 10 participants
- 01.10 : Spectacle « le mousse en chocolat » Théâtre du passage. 11 participants

Le Théâtre du Passage nous propose plusieurs fois par année des places de spectacle à moins de CHF 15.-, que l'ADCN subventionne également pour que les chômeurs puissent aller voir des spectacles à CHF 5.-. Nous sommes ravis de ce partenariat qui vise la démocratisation de l'accès au spectacle vivant.



E) PARTICIPATIONS

- 05.04 : Workshop Job service : " L'insertion par l'économie. Lorsque les entreprises s'engagent ".
- 10.04 : « Précarité et travail social à l'épreuve de la cyberadministration ». HETS Fribourg
- 21.05 : AG constitutive de l'association : « Construire demain »
- 28.11 : Journée de l'Artias « Acteurs de nos vies. Construire demain et rendre l'impossible possible » sur la question des personnes à l'aide sociale.

F) FORMATIONS BÉNÉVOLES ADCN

- 25.03 : « Pourquoi la Grève des femmes' » Intervention Marianne Ebel, comité *grève du 14 juin*
- 27.05 : Présentation du COSM (Service cantonal de la cohésion multiculturelle)
- 30.09 : « Postuler en ligne avec les nouveaux outils numériques », cours OSEO Fribourg
- 28. 10 : Intervention de l'Office des poursuites de Neuchâtel

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 JUIN 2019

L'AG statutaire a été suivie d'une table ronde sur "L'entreprise libérée et libérante : des employés enfin heureux au travail ?" Certaines entreprises et associations ont décidé d'opter pour un nouveau management sans hiérarchie et basé sur la responsabilisation des employés. L'expérience qui demande un gros investissement personnel et collectif a pour but d'améliorer le fonctionnement global, tout en redonnant du sens à la mission de l'ensemble des collaborateurs (voir PV).

ÉVÉNEMENTS

- 05.05 : Table ronde AG ADCN, « Entreprise libérées et libérantes » Intervenants : Michel Perrin : CEO d'UDITIS SA; Hubert Péquignot, directeur de CARITAS Neuchâtel, Saloua El Chimi, formatrice et spécialiste en management chez MESgestion; Modératrice : Sonja Matthäus, enseignante de formation. 40 participants
- 14.06 : Participation active à la Grève des femmes. 10 participantes ADCN avec montage d'un show musical
- 07.10 : Sortie d'automne : Visite guidée « Belle époque » ; repas canadien et rencontre à L'AMAR (Lieu Autogéré Multiculturel d'Accueil), visite de l'exposition « Chocolatissimo » au Péristyle de Neuchâtel. 7 participants
- 17.10 : Soupe au Caillou, journée mondiale du refus de la misère, « Manger ensemble ! Quel avenir pour les repas sociaux et populaires, état des lieux », Intervenants : Pierre Friedli, membre fondateur d'Ekir, Patrick Bersot, directeur de la Toque rouge (équipe de cuisine de l'Espace des solidarités) et Eric Laesser, éducateur social au Seuil, Thierry Faux, représentant de L'AMAR. 80 participants
- 12.12 : Fête de Noël : Repas canadien et Contes africains en musique, par Kasongo Mutombo. 42 participants

L'ÉQUIPE

Permanententes :

Aïcha Brugger, permanente à 65%, animatrice socioculturelle
Sarah Meyer, permanente à 20 %, assistante sociale

En 2019, suite à notre demande, nous avons eu la chance de recevoir une subvention extraordinaire de la Ville Neuchâtel pour financer le poste de Sarah Meyer, bénévole depuis août 2018, qui tient la permanence du bureau socio-juridique à 20% aux côtés d'Aïcha Brugger.

Bénévoles:

- Permanence : Fabien Cortat, Thierry Faux, Margot Gagnier, Corinne Guye, Lucile Hernandez; Anouck smajli, Arlinda Kërçeli, Sophie Laissue, Carolina Pillonel, Suzanne Rosé, Özlem Torun, Sandra Walter, Olivier Bernoulli; Carine Bolli, Daria Chiklo, Maria Kamgang, Sandrine Maeder; Sonja Matthäus, Aurélie Mühlematter, Corinne Tetaz
- Comptabilité : Suzanne Rosé / Vérificatrices des comptes : Marie Grandjean, Carolina Pillonel
- Atelier Informatique : Anouck Ismajli référente, Anita Berger; Philippe Choppard, Lucile Hernandez, Elena Rallo
- Fitgym : Sarah Wilson
- Maintenance informatique : Jean-Marc Delley; Jean-Claude Wahler

COMITÉ

Le comité de 11 membres s'est réuni 5 fois. Il a pris acte de la démission de notre collaboratrice administrative et sociale, dont le salaire (versé par la Ville) a été attribué au poste de la permanente Aïcha Brugger, qui travaille à 65% depuis le 1er mars 2019. De nouvelles démarches ont été entreprises pour financer un poste supplémentaire, lié au bureau sociojuridique, qui devait permettre à Sarah Meyer, assistante sociale bénévole, d'être salariée. La Ville nous a accordé une subvention extraordinaire pour l'année 2020. Le comité s'est beaucoup investi dans nos rapports avec l'État qui nous proposait un contrat de prestations plutôt qu'une convention. Nous avons eu 2 séances avec M. Karakash pour redéfinir notre mission et notre positionnement face à l'État. Une convention sera finalement signée entre nous, avec une liste précise des prestations soutenues par le Service de l'emploi. Il a aussi reçu Anouck Ismajli, bénévole, qui a présenté son projet-pilote d'atelier informatique par modules (AIM), qui complète l'autre atelier d'informatique de base (AID). Des fonds sont recherchés pour le financer. Il a pris note du versement d'un legs d'une personne décédée dans le Val-de-Travers, dont une partie sera remise à l'ADC CdF. Il a aussi pris connaissance du départ de notre trésorier externe, Georges Schneider, que nous remercions d'avoir contrôlé nos comptes bénévolement pendant de nombreuses années. Nous avons trouvé un remplaçant en la personne de Jean-Michel Béguin, économiste, ami de l'ADCN, qui a accepté d'entrer au comité pour remplacer Sarah, qui aura un statut consultatif comme Aïcha. Suzanne Rosé, fidèle bénévole, qui a tenu nos comptes depuis des années de manière très consciencieuse, s'en ira aussi cet été. Nous trouverons un moment pour la remercier et lui faire nos adieux. Sarah reprendra cette tâche. Il a aussi soutenu Aïcha dans la mise sur pied d'un groupe de femmes dans le cadre de la grève de la femme du 14 juin. Il a aussi accepté que nos locaux soient réaménagés si nous trouvons les fonds nécessaires.

Membres du comité: Corinne DuPasquier *présidente*; Catherine Badertscher; Anne Bersot-Payard; Marie-Thérèse Delley; Cédric Dupraz; Anne Gruaz; Alexandre Joly; Sarah Meyer; Hubert Péquignot; Henri Vuilliomonet; Jean-Claude Wahler; Aïcha Brugger, *à titre consultatif*
Comptabilité : Suzanne Rosé / Vérificatrices des comptes : Marie Grandjean, Carolina Pillonel

COORDINATION CANTONALE DES 2 ADC

Elle s'est réunie plusieurs fois pour préparer les séances avec le Service de l'emploi, qui nous a demandé d'établir un contrat de prestations plus détaillé, assorti de nouvelles exigences. Nous avons insisté pour garder notre convention avec l'ADC CdF. Finalement chaque ADC a reçu sa propre convention. Le président de l'ADC CdF, Didier Berberat, a donné sa démission en juillet, il a été remplacé en automne par Christian Beuret, ancien directeur de la Joliette/CSP. Notre subvention a été renouvelée pour une année.

COMMISSIONS CANTONALES

Aïcha et Sylvain Aubert (ADC CdF) siègent au sein du conseil de l'emploi et de la commission tripartite, qui regroupent autorités, ORP, partis politiques, entreprises, syndicats, institutions. Le Service de l'emploi déploie progressivement sa nouvelle stratégie d'intégration professionnelle, qui vise, par une meilleure coordination du système, à améliorer les compétences des demandeurs d'emploi pour mieux répondre aux besoins du marché de l'emploi.

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Établissement d'une nouvelle convention avec l'État
- Recherche de fonds pour financer le poste salarié à 20%
- Recherche de fonds pour financer le réaménagement des locaux
- Développement des ateliers d'informatique et de numérisation
- Organisation de la « Soupe au caillou » du 17 octobre à Neuchâtel
- Attention particulière aux chômeurs les plus précaires
- Recherche de bénévoles pour les ateliers
- Adaptation des activités, des actions et des interventions de l'ADCN en fonction des conséquences de la pandémie Covid-19 sur le travail interne et le marché de l'emploi

Remerciements

L'ADCN remercie très chaleureusement tous ses membres, ainsi que le comité, les bénévoles, l'équipe, les permanentes qui donnent beaucoup de leur temps pour soutenir une population qui peine à retrouver un travail décent, mais qui s'accroche pour tenir le cap. Elle remercie les autorités communales et cantonales qui assurent son fonctionnement dans un esprit de confiance réciproque et tous les donateurs qui, de loin ou de près, se montrent solidaires et reconnaissants du travail effectué quotidiennement dans les permanences et les ateliers. Sans tous ses amis, l'ADCN n'arriverait pas à mettre sur pied tous ses projets collectifs, qui encouragent et donnent de l'espoir à ceux et celles qui croient à une société plus juste et plus ouverte.

Horaire des permanences :

Lundi: 14h-17h30

Mardi: 9h-10h30 rencontre-emploi / 10h30-12h / 14h-17h30

Mercredi: Ateliers sur inscription

Judi: 9h-12h / 14h-17h30

Vendredi: 9h-10h30 rencontre-emploi / 10h30-12h / 14h-17h30

Contact:

032 725 99 89

info@adcn.ch / www.adcn.ch

Rue Louis-Favre 1 / 2000 Neuchâtel

CCP 20-1640-6

Comptes P+P au 31 décembre 2019 + budget 2020

Rubriques	no compte	Au 31.12.2018	Au 31.12.2019	Budget 2019	Budget 2020
Produits					
Subvention cantonale	6300	49 725,20	55 000,00	55 000,00	55 000,00
Subvention communale	6301	35 300,00	35 300,00	35 300,00	60 300,00
Dons en espèces	6000	15 045,00	8 873,00	13 000,00	11 000,00
Recherche de fonds extraordinaires	6004	-	-	-	16 500,00
Recettes diverses	6100	-	100,00		
Total des produits		100 070.20	99 273,00	103 300,00	142 800,00
Charges					
Salaires et charges sociales	4000	75 807,85	76'319,80	78 000,00	95 000,00
Déplacements	4001	1 200,00	2 850,20	3 000,00	800,00
Formation	4002	150,00	546,80	500,00	600,00
Location	4100	15 228,00	15 228,00	15 380,00	15 230,00
Entretien-rép. matériel	4317	1 416,20	1 615,90	1 400,00	1 600,00
Mobilier bureau	4316	-	-	-	-
Frais informatiques	4318	1 274,55	1 669,90	1 300,00	2 600,00
Assurances incendie+resp.civile	4500	457,90	456,75	460,00	460,00
Rapport d'activités + AG	4600	624,95	625,50	1 000,00	700,00
Fournitures de bureau	4700	862,65	1 563,05	1 000,00	1 500,00
Frais postaux	4720	256,40	180,50	260,00	250,00
Téléphone, Internet	4730	897,20	881,35	800,00	900,00
Abon. journaux+documentation	4740	617,00	600,15	617,00	600,00
Dépliants, cartes de visite	4750	-	-	-	-
Repas+permanence-café	4800	408,05	363,35	500,00	400,00
Aide financière aux chômeurs	4801	-	90,00	100,00	100,00
Cotisations à autres associations	4900	430,00	430,00	430,00	430,00
Divers	4990	238,05	133,65	250,00	150,00
Animation	4991	917,70	1766,55	1500,00	2 000,00
Frais de coordination	4992	-	-	-	-
Nouveaux projets	4993	-	-		16 500,00
Total des charges		100 786,50	105 479,75	106 497,00	139 820,00
Résultat de l'exercice	4999	-716,30	-6'048.45	-3 197,00	2 980,00

Neuchâtel. le 31 décembre 2019

Bilan au 31 décembre 2019

31.12.2018 31.12.2019

ACTIFS

Caisse	1000	165.90	406,20
Poste	1010	39 186,15	57 234,30
Actifs de régularisation	1090	-	158,30
Totaux		39 352.05	57 798.80

PASSIFS

Passifs de régularisation	2001	4 604,55	29 099,75
Réserve :- salaires	2090	15 000,00	15 000,00
- activités collectives	2121	8 000,00	8 000,00
- informatique	2125	3 000,00	3 000,00
- Aide aux chômeurs	2123	2 000,00	2 000,00
Capital	2129	7 463,80	6 747,50
Résultat de l'exercice	2130	716,30	-6 048,45
Totaux		39 352,05	57 798,80

Neuchâtel, le 31 décembre 2019